

LIDL rappelle Saucisson Sec 48 tranches 150g

- Noms des modèles ou références concernés : **Saucisson Sec 48 tranches 150g**
- Marque : **Saint Alby**
- GTIN 4335619283145 Lot 463905 Date limite de consommation 29/01/2026
GTIN 4335619283145 Lot 464877 Date limite de consommation 04/02/2026
- Conditionnements : **Barquette de 150g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/10/2025 au 20/11/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 69.238.010 UE**
- Zone géographique de vente : Départements : AIN (01), AISNE (02), ALLIER (03), ALPES-MARITIMES (06), ARDECHE (07), ARIEGE (09), AUBE (10), AUDE (11), AVEYRON (12), BOUCHES-DU-RHONE (13), CALVADOS (14), CANTAL (15), CHARENTE (16), CHARENTE-MARITIME (17), CHER (18), CORREZE (19), COTE-D'OR (21), COTES-D'ARMOR (22), CREUSE (23), DORDOGNE (24), DOUBS (25), DROME (26), EURE (27), FINISTERE (29), GARD (30), HAUTE-GARONNE (31), GERS (32), GIRONDE (33), HERAULT (34), ILLE-ET-VILAINE (35), INDRE (36), INDRE-ET-LOIRE (37), JURA (39), LANDES (40), LOIR-ET-CHER (41), LOIRE (42), HAUTE-LOIRE (43), LOIRE-ATLANTIQUE (44), LOIRET (45), LOT (46), LOT-ET-GARONNE (47), MAINE-ET-LOIRE (49), MANCHE (50), MARNE (51), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), MOSELLE (57), NIEVRE (58), ORNE (61), PUY-DE-DOME (63), PYRENEES-ATLANTIQUES (64), HAUTES-PYRENEES (65), PYRENEES-ORIENTALES (66), BAS-RHIN (67), HAUT-RHIN (68), HAUTE-SAONE (70), SAONE-ET-LOIRE (71), SARTHE (72), SEINE-MARITIME (76), SEINE-ET-MARNE (77), YVELINES (78), DEUX-SEVRES (79), TARN (81), TARN-ET-GARONNE (82), VAR (83), VAUCLUSE (84), VENDEE (85), VIENNE (86), HAUTE-VIENNE (87), YONNE (89), TERRITOIRE DE BELFORT (90), ESSONNE (91), HAUTS-DE-SEINE (92), SEINE-SAINT-DENIS (93), VAL-DE-MARNE (94), VAL-D'OISE (95)
- Distributeurs : **LIDL** - Certains supermarchés des départements listés ci-dessous peuvent être concernés. Merci de se référer à la liste des supermarchés concernés ci-jointe.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Salmonelle**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 6 décembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0080054355435**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre